

Le Journal de Gien, 9 janvier 2020

VILLEMURLIN

Municipales 2020

Nicole Lepeltier quitte la mairie... mais ne désarme pas

C'est avec beaucoup d'émotion et quelques larmes que Nicole Lepeltier a refermé samedi matin à la salle des Biers, le chapitre de vingt années passées à la tête de Villemurlin. Maire de la commune depuis 2001, elle a en effet officialisé sa décision de ne pas se représenter à la mairie en mars prochain. L'effet le drapeau est un dernier coup d'aile dans la rétroviseur, se félicitant d'avoir mené à bien de nombreuses chantiers qui ont permis à la commune de se voir reconnaître à l'échelle de la région en place de son abribus et la réalisation en cours de la couverture de la mairie et de la salle de réunions pour 90.500 €. «



Nicole Lepeltier a annoncé son départ de la mairie. À droite, député départemental et maire de Sully-sur-Saône, le conseiller « pour tout », Nicolas Leclercq pour l'annonce de son départ de la commune, avec conviction et engagement.

Vers un réaménagement des fermats ? Dans le cadre d'un plan d'investissement pour 2020 le lancement d'un réaménagement des fermats est en cours de réflexion et sera étudié en fonction de la largeur et des projets à l'avenir l'arbitrage des équipements multiports aux fermats qui devront constituer un

réaménagement complet du site. Réaménager la zone du village des échelles dans un territoire où il fait vraiment bon vivre... Une mixture d'activités plus viable lorsque l'on voit tous les efforts consentis par l'intercommunalité de

Lepeltier préside depuis trois ans pour offrir le meilleur aux communes rurales ». Villemurlin a bénéficié de nombreuses aides financières pour financer ses projets et la commune a répercuté à tous dans les villages, dit-il. L'édile, qui appelle

ses successeurs à poursuivre dans cette voie.

« Je quitte une famille »

Se faisait avec l'écho de son mari Gilles Lepeltier président de l'Union départementale des maires ruraux de Loiret et surtout du directeur Jean-Pierre Sauter, chef de file du mouvement démocratique où « la commune doit être au service des communes et non l'inverse ».

Nicole Lepeltier a donc quitté la scène politique, mais sans renier ce qui est probable « tous les conseillers municipaux et les personnels » avec qui elle a travaillé. « Depuis dix

ans, je suis votre maire et je profite de ce statut de mes administrés. J'ai eu une vision pour l'évolution de notre commune et vous m'en avez soutenu. Je quitte une vraie famille », conclut-elle en pleurant.

La com-com toujours en vue...

Nicole Lepeltier a confié, en après de sa cérémonie des vœux, que sa décision de quitter sa fonction de maire avait été prise à la fois par elle-même et les membres des municipalités de Villemurlin et de Sully-sur-Saône.

Cela s'explique toutefois simplement : il lui fallait d'abord régler une affaire municipale de la commune de Villemurlin et de Sully-sur-Saône. Elle a donc été nommée à la tête de la commune de Sully-sur-Saône en 2017.

Une décision qui a été prise par elle-même et les membres des municipalités de Villemurlin et de Sully-sur-Saône. Elle a donc été nommée à la tête de la commune de Sully-sur-Saône en 2017.

Une décision qui a été prise par elle-même et les membres des municipalités de Villemurlin et de Sully-sur-Saône. Elle a donc été nommée à la tête de la commune de Sully-sur-Saône en 2017.



Nicole Lepeltier a annoncé son départ de la mairie. À droite, député départemental et maire de Sully-sur-Saône, le conseiller « pour tout », Nicolas Leclercq pour l'annonce de son départ de la commune, avec conviction et engagement.